

Madame Bernard **Luthy**;
Monsieur et Madame Frédéric **Luthy** et leurs enfants Florian, Aurélien, Gaétan et Cynthia;
Monsieur Stéphane **Luthy** et ses enfants Mathieu et Noémi;
Monsieur et Madame Pascal **Luthy** et leurs enfants Alix et Adrien;
Monsieur et Madame Jean-François **Luthy**;
Monsieur et Madame Adriano **Gianinazzi** et leurs enfants Milo et Elio;
Madame Francesca **Pometta**;
Monsieur et Madame Daniel **Pometta**, leurs enfants et petits-enfants;
Monsieur et Madame Jean-Marie **Rayroux**, leurs enfants et petits-enfants;
Monsieur et Madame Guillaume **Devaud**, leurs enfants et petit-fils;
Monsieur et Madame Gérard **Devaud**, leurs enfants et petit-fils;
Monsieur et Madame François **Devaud**, leurs enfants et petite-fille;
Monsieur Pierre **Devaud** et ses enfants;
Monsieur et Madame Alex **Lodygensky**, leurs enfants et petits-enfants;
Monsieur et Madame Claude **Pfaeffli** et leurs enfants;
Monsieur et Madame Jean-Dominique **Pfaeffli** et leurs enfants;
ainsi que les familles **Wohlens, Gorin, Freyss, Chambellan, Gläbe**, parentes, alliées et amies,

ont l'immense tristesse de faire part du décès de

Monsieur Bernard LUTHY

leur très cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, qui s'est éteint le jeudi 10 décembre 2009.

Le culte aura lieu le mercredi 16 décembre, à 14 h 30, au temple de Champel, 10, avenue Alfred-Bertrand, à Genève.

En lieu et place de fleurs, un don peut être fait à l'Eglise protestante de Genève, Ccp 12-241-0, ou à l'Association du bien des aveugles, centre d'informations et de réadaptation, Ccp 12-11426-6.

Cet avis tient lieu de faire-part.